

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
WFP/EB.2/2013/7-C/3/Rev.1

7 octobre 2013  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – NIGER 200583

**Sauver des vies, préserver les moyens  
d'existence et renforcer la résilience des  
populations exposées à la vulnérabilité  
chronique**

Nombre de bénéficiaires	7 124 000
Durée de l'intervention	3 ans (janvier 2014–décembre 2016)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	564 386 tonnes
<b>Coût (en dollars É.-U.)</b>	
Produits alimentaires	325 395 779
Espèces et bons	232 644 121
Développement et augmentation des capacités	3 198 452
Coût total pour le PAM	1 017 562 008

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, OMD\*: Mme D. Brown      Courriel: [denise.brown@wfp.org](mailto:denise.brown@wfp.org)

Directeur de pays: M. B. Thiry      Courriel: [benoit.thiry@wfp.org](mailto:benoit.thiry@wfp.org)

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## RÉSUMÉ

Au Niger, 2,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire chronique et des millions d'autres sont en proie à une insécurité alimentaire transitoire pendant les périodes de soudure, laquelle a pour effet d'accroître la mortalité chez les jeunes enfants. La moitié des enfants souffrent de malnutrition chronique, et les taux de malnutrition aiguë atteignent le seuil d'urgence fixé par l'Organisation mondiale de la Santé.

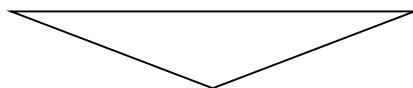
Les ménages pauvres ont de plus en plus recours à des mécanismes de survie qui épuisent leurs ressources, limitent le développement du capital humain et réduisent leur capacité à faire face aux chocs; les plus vulnérables d'entre eux mettent un à trois ans pour surmonter une crise. Il est nécessaire de prêter assistance à ces communautés pendant une période prolongée afin de les sortir de la pauvreté extrême et de renforcer leur résilience face aux chocs.

Conformément au Plan stratégique pour 2014-2017, l'intervention prolongée de secours et de redressement 200583 vise à sauver des vies, à préserver les moyens d'existence et à renforcer la résilience des communautés vulnérables grâce à des dispositifs de distribution de produits alimentaires et de transfert d'espèces. Ses objectifs sont les suivants:

- *réduire les effets des contraintes saisonnières et éviter un pic de malnutrition aiguë et de mortalité*, en mettant l'accent sur les enfants de moins de deux ans dans le cadre d'un dispositif de filets de sécurité destiné aux ménages (Objectif stratégique 1);
- *améliorer l'accès aux avoirs et aux vivres* moyennant la bonification des terres, la collecte de l'eau et les achats locaux (Objectif stratégique 3);
- *appuyer les filets de sécurité intégrés* visant à traiter la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes, et à mettre en œuvre des interventions communautaires pour prévenir la malnutrition et améliorer l'accès à l'éducation et la poursuite des études (Objectif stratégique 4).

En collaboration avec le Gouvernement et les autres partenaires, le PAM s'est employé à mettre sur pied un programme d'assistance, souple et intégré, en faveur des communautés ciblées. Avec l'aide du Gouvernement, le développement des capacités sera intégré à l'ensemble du projet afin de favoriser le plus possible la durabilité. Les actions menées avec les partenaires sous la direction des communautés viseront à faire face aux besoins saisonniers.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200583, "Sauver des vies, préserver les moyens d'existence et renforcer la résilience des populations exposées à la vulnérabilité chronique" (WFP/EB.2/2013/7-C/3/Rev.1), qui est proposée.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

### Contexte général

1. Le Niger, qui est un pays sans littoral à faible revenu et en déficit vivrier, est classé au dernier rang sur 186 pays selon l'indice de développement humain et au 146<sup>ème</sup> rang sur 148 pour ce qui est de l'inégalité entre les sexes. L'espérance de vie à la naissance est de 55 ans et un enfant sur huit n'atteint pas l'âge de cinq ans. Parmi les enfants de moins de cinq ans, 42 pour cent souffrent de malnutrition chronique et 14,8 pour cent de malnutrition aiguë; un tiers des décès d'enfants sont imputables à la malnutrition.
2. La population (17 millions de personnes), essentiellement rurale, est concentrée dans le sud; 44 pour cent des habitants vivent avec moins de 1,25 dollar É.-U. par jour, et 80 pour cent sont dans une situation de grande pauvreté. Le taux de croissance est de 3,5 pour cent et la moitié de la population a moins de 15 ans. Le développement est entravé par plusieurs facteurs, notamment: le manque d'infrastructures, d'eau potable et d'installations d'assainissement, la scolarisation insuffisante, la capacité de production réduite, l'accès limité aux marchés, les inégalités entre les sexes et le clivage entre zones urbaines et zones rurales. Les trois quarts de la population ne savent pas lire, le taux d'analphabétisme atteignant 85 pour cent parmi les femmes.
3. La situation en matière de sécurité est stable, mais compte tenu des tensions régionales, le Gouvernement a renforcé les mesures de sécurité afin de neutraliser les menaces transfrontalières et de réduire au minimum les risques tels que les pertes d'envois de fonds et de possibilités de revenu, la réduction des flux commerciaux et la fluctuation des prix des denrées.

### Sécurité alimentaire et nutrition

4. Lors de la crise de 2011/12, 6,4 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure, ce qui témoigne de la résilience limitée des ménages pauvres.
5. Depuis 1967, le Niger a connu dix crises alimentaires, dont quatre depuis 2000, avec un intervalle de trois ans en moyenne entre chacune d'elles. Deux ans après la mauvaise récolte de 2009/10, la sécurité alimentaire n'avait pas retrouvé son niveau d'avant la crise dans la plupart des districts. Les ménages les plus pauvres ont mis au moins trois ans à se relever et, un an après la crise, les indicateurs de la sécurité alimentaire continuaient de reculer dans la moitié des districts examinés, malgré la bonne récolte de 2010.
6. Quatre-vingt pour cent de la population vit de l'agriculture, mais la production agricole est entravée par l'insuffisance des précipitations, la sécheresse, les invasions de criquets, les maladies des cultures et la dégradation des terres. La concurrence pour l'accès à la terre résultant de l'accroissement démographique rapide conduit à exploiter des sols peu productifs; cette situation est aggravée par les inégalités concernant les droits fonciers dont sont victimes les femmes, le manque de semences de qualité, les méthodes agricoles dépassées, le mauvais état des routes, l'accès limité aux marchés et le traitement insuffisant des produits alimentaires.
7. Les chocs répétés ont affaibli la résilience des communautés. On observe parmi les ménages pauvres des niveaux élevés d'endettement, l'absence d'avoirs ou de bétail, une capacité de production limitée et des approvisionnements alimentaires insuffisants pour se nourrir ou vendre des produits en attendant la récolte suivante. Les crises répétées favorisent la migration et affaiblissent les réseaux sociaux. Les bonnes récoltes n'ont pas d'effet

durable sur la sécurité alimentaire ou sur le rétablissement des moyens d'existence des ménages qui ont perdu leurs avoirs et leur bétail.

8. Lorsqu'ils ont des difficultés à se procurer des vivres, les ménages ont recours à des expédients dangereux, à savoir modifier leurs modes de consommation, emprunter, migrer, enlever leurs enfants de l'école et vendre leurs biens. Ces stratégies à court terme grèvent les finances des ménages, limitent le développement du capital humain et réduisent la capacité de résistance aux chocs à long terme.
9. Les ménages pauvres sont vulnérables face aux fluctuations saisonnières des prix des denrées et du combustible. Le remboursement des dettes peut expliquer pourquoi le niveau des stocks céréaliers des ménages reste bas même après une bonne récolte; les ménages ruraux sont encore plus pénalisés par les termes de l'échange de moins en moins favorables dans le secteur de l'élevage et des céréales. Malgré la bonne récolte de 2013, les prix des produits alimentaires de base n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise; le prix du millet sur le marché régional reste supérieur aux moyennes sur cinq ans et 20 ans.
10. En milieu rural, la situation des femmes et des ménages dirigés par une femme est préoccupante du fait de la migration des hommes, de l'accès insuffisant aux services de base et aux marchés, et des inégalités qui subsistent en matière de droits sur les terres et les avoirs, même si les droits des femmes sur les ressources sont protégés par la loi. Les femmes chefs de famille sont souvent veuves; elles n'ont qu'une seule source de revenus et sont tributaires des envois de fonds et du commerce.
11. L'insécurité régionale a également une incidence sur les communautés vulnérables. L'afflux de réfugiés maliens à Tillabéri, Tahoua et Niamey depuis janvier 2012 a porté atteinte à la sécurité alimentaire, déjà précaire, des communautés d'accueil. En raison de l'insécurité qui sévit au Mali et au Nigéria, les pasteurs ne peuvent traverser les frontières comme à l'accoutumée.
12. La malnutrition généralisée est un sérieux obstacle au développement. La forte prévalence de l'émaciation, du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale est imputable à plusieurs facteurs: i) l'accès limité à la nourriture; ii) les infections respiratoires, le paludisme et la diarrhée; iii) la couverture vaccinale incomplète; iv) le manque d'eau propre et d'installations d'assainissement; v) l'accès limité aux services de santé; et vi) l'insuffisance des connaissances en matière d'hygiène et de soins aux enfants.
13. Chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, le taux de malnutrition aiguë globale est systématiquement supérieur au seuil d'alerte de 10 pour cent fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS); lorsque les denrées viennent à manquer, ce taux dépasse rapidement le seuil d'urgence établi à 15 pour cent. Une enquête nutritionnelle menée pendant la crise de 2012 a conclu que 14,8 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois souffraient de malnutrition aiguë globale. En milieu rural, 15,7 pour cent des enfants sont atteints de malnutrition aiguë contre 10,7 pour cent en milieu urbain; à Zinder, Maradi, Tillabéri et Diffa, le taux de malnutrition aiguë globale dépasse le seuil d'urgence. Chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, ce taux atteint 22,9 pour cent au niveau national, ce qui est particulièrement préoccupant.
14. Un enfant sur trois a un poids insuffisant et la malnutrition chronique touche 42 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois. Depuis 2007, la proportion d'enfants souffrant de malnutrition chronique est toujours restée supérieure au seuil critique de 40 pour cent. La prévalence des carences en micronutriments est alarmante: 73 pour cent des enfants et 46 pour cent des femmes sont anémiques; 98 pour cent des nourrissons seraient nourris au sein, mais seuls 23 pour cent le sont exclusivement.

15. Les taux de scolarisation augmentent progressivement: le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 79,2 pour cent, contre 62,1 pour cent en 2007/08; la scolarisation des filles est passée de 53,1 pour cent à 70,7 pour cent au cours de la même période. En milieu rural, le taux de scolarisation, qui était de 58,4 pour cent, a atteint 71,4 pour cent. Mais des disparités subsistent: en 2011/12, la proportion de filles par rapport aux garçons était de 0,8 et le ratio de scolarisation en milieu urbain par rapport au milieu rural atteignait 1,5.
16. Seuls 55,8 pour cent des enfants achèvent leurs études primaires, pourcentage qui n'est même pas atteint en milieu rural. Les taux d'abandon augmentent lorsque les ménages migrent; les garçons participent souvent à l'élevage et aux travaux agricoles et les filles travaillent à la maison plutôt que d'aller à l'école.
17. Les ménages pauvres vivant dans des environnements exposés aux chocs pâtissent des facteurs de vulnérabilité structurels et des crises alimentaires répétées. Au niveau des ménages, les effets des crises ne se limitent pas à un seul cycle agricole: pour renforcer la résilience, il faut fournir une assistance pendant une période prolongée.
18. Il est prévu que l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200583 réponde à une crise de grande ampleur; le PAM définira les mesures à prendre en fonction de l'analyse des précipitations, de la production et des prix des denrées agricoles, et du suivi des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire des ménages.
19. Le PAM travaille avec le Gouvernement pour donner la priorité à la résilience à long terme, dans une optique de développement durable; cette initiative est étayée par des partenariats avec des organismes des Nations Unies, par des activités de planification conduites par les communautés et par la mobilisation des donateurs, en vue d'obtenir un soutien durable.

---

## **POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTION DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS**

### **Gouvernement**

20. Le Plan de développement économique et social pour 2012–2015 du Gouvernement vise à gérer les chocs dans l'immédiat et à définir des stratégies de développement à long terme; il donne la priorité à la sécurité alimentaire, à la bonne gouvernance, à la sécurité nationale et au développement du capital humain et des infrastructures.
21. L'un des éléments de ce Plan est l'initiative "Les Nigériens nourrissent les Nigériens" (3N), qui favorise la sécurité alimentaire et le développement agricole à long terme; elle renforce également les liens entre les ministères de la santé, de l'éducation, et de l'agriculture et de l'élevage, et avec les interventions multisectorielles menées par des organismes des Nations Unies et des partenaires. L'initiative 3N est l'antenne nationale du Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (partenariat REACH) et est alignée sur l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience. Elle coordonne la politique nutritionnelle nationale et, en partenariat avec le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), elle met au point un programme d'alimentation scolaire issue de la production locale et établit des liens entre l'accroissement de la production agricole et l'amélioration de l'accès aux marchés d'une part et les filets de sécurité de l'autre, dans le droit fil de l'initiative "Acheter aux Africains pour l'Afrique".
22. En 2012, le Gouvernement a déclaré que l'amélioration de l'accès à une éducation de meilleure qualité était un objectif national. Il a fixé comme priorités d'augmenter le taux de

fréquentation scolaire, d'améliorer la nutrition, l'hygiène et l'assainissement, et de favoriser l'accès à l'éducation des enfants nomades. Le Gouvernement a demandé l'élargissement du programme d'alimentation scolaire du PAM aux zones où vivent des populations nomades, avec l'appui de l'UNICEF.

23. La politique nationale pour l'égalité des sexes adoptée en 2008 favorise l'autonomisation économique des femmes et leur accès à des fonctions de direction; elle donne la priorité aux activités ciblées de développement des capacités et à la lutte contre la violence sexiste. Dans le cadre du Plan de développement économique et social, la réduction des inégalités entre les sexes fait partie intégrante de la promotion du développement social.
24. Le Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et des crises alimentaires (DNPGCCA) du Gouvernement sert de guide pour les interventions humanitaires. Sa Cellule de coordination du système d'alerte précoce et de prévention des crises (CC/SAP/PC) surveille la sécurité alimentaire et la nutrition; les cellules "crises alimentaires" et "gestion des catastrophes" coordonnent les activités des partenaires. L'Institut national de la statistique recueille des données pour les enquêtes annuelles sur la vulnérabilité et la nutrition. Le PAM aide le Gouvernement à renforcer ses capacités en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité.

### **Autres intervenants importants**

25. Le PAM, la FAO et l'UNICEF collaboreront avec l'initiative 3N pour renforcer la résilience, en utilisant l'alimentation scolaire et la production agricole comme points de départ pour entreprendre une série d'interventions dans les communes en situation de vulnérabilité chronique. Dans la mesure du possible, un seul partenaire coopérant assurera tous les services dans une communauté donnée.
26. Le PAM a passé des accords bilatéraux avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la FAO, en vue d'améliorer les avoirs communautaires, la production agricole, les achats locaux, l'accès aux marchés et les initiatives relatives aux potagers scolaires; le PAM et l'UNICEF ont établi un plan d'action coordonné concernant la nutrition et l'éducation.
27. Parmi les autres initiatives des Nations Unies figurent: i) le partenariat REACH, auquel participent la FAO, l'UNICEF, le PAM et l'OMS; ii) l'initiative "Nourrir les corps, nourrir les esprits", menée par le PAM, l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; et iii) l'initiative Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales, qui relève du PAM, de la FAO, du FIDA et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes).
28. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2014–2018) et la procédure d'appel global servent de guide pour les interventions des partenaires. Le PAM et la FAO dirigent conjointement le module de la sécurité alimentaire; le PAM participe au groupe technique sur la nutrition et au module sur l'éducation et dirige les modules de la logistique et des télécommunications d'urgence.



## OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

29. L'IPSR 200583 renforcera la résilience des communautés vivant dans des écosystèmes fragiles. Pendant les périodes de soudure, un dispositif ciblé de filets de sécurité permettra d'atténuer les répercussions sur la vie et les moyens d'existence des populations. L'accès des ménages aux avoirs et aux vivres sera favorisé moyennant la bonification des terres, la collecte de l'eau et les achats locaux. Les filets de sécurité seront élargis afin de prévenir la malnutrition et d'assurer l'alimentation scolaire; le développement des capacités fera partie intégrante de toutes les activités.

## STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

30. Depuis 2011, le PAM et ses partenaires ont mis au point des interventions de grande ampleur pour prévenir l'insécurité alimentaire transitoire, la malnutrition et la mortalité, et étudié des modalités telles que les transferts d'espèces et les distributions de produits alimentaires. Le Gouvernement et toutes les parties sont convenus que des programmes multisectoriels et harmonisés constituent la meilleure approche.

### **Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire**

31. Il ressort du suivi assuré en 2012 que les activités Vivres, Espèces et Bons pour la création d'avoirs – désignées sous le nom global d'activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs – menées à titre préventif ont permis d'accroître les revenus des ménages, de ralentir la migration et de limiter le recours aux stratégies de survie préjudiciables, et que l'alimentation scolaire du PAM a eu pour effet de réduire les taux d'abandon. Pendant la période de soudure, grâce aux filets de sécurité, les acquis ont été préservés et le niveau de consommation alimentaire maintenu: les analyses ont montré que l'allocation d'espèces aux ménages avait permis de réduire davantage l'incidence de la malnutrition aiguë globale et le taux de mortalité lorsqu'elle avait été associée à la distribution de suppléments alimentaires spécifiquement destinés aux enfants (voir l'annexe IV pour de plus amples informations).

### **Grands axes de la stratégie**

32. La stratégie s'inspire de l'évaluation extérieure du portefeuille des activités du PAM au Niger menée en 2012, laquelle recommandait de regrouper les interventions dans une seule catégorie d'activités afin de favoriser la flexibilité; elle concorde avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2014–2018). Les opérations d'urgence concernant les réfugiés et les services aériens d'aide humanitaire seront poursuivies.
33. Le PAM prête assistance à plusieurs groupes vulnérables: les enfants et les femmes en âge de procréer présentant un risque de malnutrition et ne bénéficiant guère des services de santé; les petits paysans pour lesquels les marchés sont hors de portée; et les enfants vivant en milieu rural, en particulier les filles et les nomades, qui ont un accès limité à l'éducation.
34. L'approche adoptée par le PAM pour développer la résilience repose essentiellement sur le renforcement des partenariats, la participation des communautés et les programmes intégrés. Les interventions en faveur de la résilience à long terme sont mises au point selon une approche consultative.

35. Au niveau national, l'IPSR 200583 apporte une contribution au Plan de développement économique et social, au partenariat REACH et au programme Éducation pour tous, et prévoit une stratégie relative à la résilience communautaire et la mise au point d'un programme d'alimentation scolaire issue de la production locale. Au niveau intermédiaire, la programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence améliore la résilience pour des groupes spécifiques et pour certaines zones de subsistance, et met en évidence les interventions complémentaires nécessaires. Au niveau local, le PAM et ses partenaires établissent en collaboration avec les villages des plans propres aux communautés, aux fins de la bonification des terres, de la collecte de l'eau, de la protection de l'environnement et de la formation. Des plans sont élaborés pour les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires et les investissements complémentaires à long terme auxquels participent les partenaires; des plans communautaires seront mis au point pour 20 pour cent des communautés ciblées et appliqués à plus grande échelle dès que possible.

⇒ *Réduire l'incidence des contraintes saisonnières et des chocs sur la vie et les moyens d'existence des populations – période de soudure (juin à septembre)*

36. Une assistance ciblée sous forme de produits alimentaires, d'espèces ou de bons, qui servira de filet de sécurité pour les ménages très pauvres pendant les périodes de soudure, sera apportée afin de préserver les avoires et les moyens d'existence et de prévenir la malnutrition aiguë.

37. Dans le cadre de la supplémentation alimentaire généralisée, des suppléments nutritionnels seront distribués aux ménages très pauvres afin de prévenir la malnutrition aiguë et la mortalité: ils seront destinés aux enfants âgés de 6 à 23 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitant leurs nourrissons. Cette distribution sera liée au filet de sécurité fondé sur une assistance alimentaire ciblée pendant les périodes de soudure. Les enfants souffrant de malnutrition aiguë seront dirigés vers les programmes de traitement.

⇒ *Améliorer l'accès aux avoires et aux vivres – période après récolte (novembre à mai)*

38. Les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires seront axées sur la bonification des terres, la collecte de l'eau et l'irrigation dans les zones pastorales, dans le cadre de partenariats. Les compétences techniques, les apports des partenaires et les services techniques du Gouvernement permettront de développer au maximum les avoires. Quelques activités plus faciles et des transferts sans conditions seront prévus pour garantir que les ménages manquant de main-d'œuvre tireront également profit de cette composante.

39. Les achats locaux à de petits producteurs favorisent l'accès aux marchés, la croissance économique et le développement agricole. Depuis 2013, avec l'aide d'organisations paysannes à Dosso, Maradi, Zinder et Agadez, le PAM cherche à acheter des surplus de céréales, de légumes secs et de sel pour l'alimentation scolaire: cette démarche sera appliquée à plus grande échelle si la situation le permet. Elle est conforme à l'initiative du PAM, de la FAO, du FIDA et d'ONU-Femmes visant à autonomiser les femmes rurales.

⇒ *Appuyer les filets de sécurité intégrés – toute l'année*

40. Une supplémentation alimentaire ciblée est assurée au profit des enfants âgés de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée, par le biais des services sanitaires du Gouvernement. Les bénéficiaires sont sélectionnés dans les centres de santé ou repérés grâce au dépistage effectué par le PAM et l'UNICEF dans les communautés. Le PAM distribue des repas cuisinés aux personnes qui soignent des enfants afin de réduire le taux d'abandon.

41. Le PAM et l'UNICEF encouragent une bonne nutrition, moyennant des campagnes d'information sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que le traitement à domicile des enfants exposés à la malnutrition aiguë. Le PAM et ses partenaires mettent actuellement au point des méthodes performantes pour réduire le retard de croissance.
42. *L'alimentation scolaire* comprendra des repas cuisinés quotidiens, complétés par des comprimés de vermifuge fournis par le Gouvernement. Le PAM distribuera des rations à emporter aux familles ayant des filles dans les dernières années du cycle primaire et soutiendra les efforts déployés par le Gouvernement pour inciter les filles à fréquenter l'école secondaire. Les communautés seront encouragées à construire des cantines et des entrepôts et à préparer les repas.
43. L'alimentation scolaire sera liée aux activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires et aux achats locaux et complétée par les interventions des partenaires concernant l'éducation à la santé et à la nutrition, la formation des enseignants et les potagers scolaires; elle sera harmonisée avec l'initiative "Nourrir les corps, nourrir les esprits" et avec le programme de repas scolaires faisant appel à la production locale.
44. Des activités de développement des capacités destinées au Gouvernement, aux partenaires, aux homologues et aux communautés sont intégrées dans toutes les interventions; l'initiative 3N, le DNPGCCA, la CC/SAP/PC et les cellules "crises alimentaires" et "gestion des catastrophes" œuvrent au renforcement des capacités techniques au niveau national. Le soutien technique permet d'améliorer les capacités du Gouvernement dans les domaines suivants: analyse et cartographie de la vulnérabilité, programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence, suivi et évaluation, systèmes d'alerte rapide et intégration de l'approche de l'économie des ménages, Système d'information sur les marchés agricoles, et gestion de l'élevage. Le PAM, le Gouvernement et les partenaires favorisent la préservation des avoires et soutiennent la production agricole, gèrent des filets de sécurité fondés sur les transferts monétaires et les vivres, améliorent les structures sanitaires et le dépistage, et facilitent l'accès à une éducation de qualité.
45. Le Gouvernement et les partenaires reconnaissent qu'il est nécessaire d'améliorer le programme actuel de banques céréalières. Aucun financement n'est prévu à cet effet, mais le PAM continuera d'appuyer le programme.

### **Stratégie de transfert des responsabilités**

46. À cet égard, l'accent est mis sur le renforcement des capacités, en particulier par le biais du DNPGCCA. Le Gouvernement est prêt à prendre en charge les programmes d'assistance, notamment l'alimentation scolaire, mais il manque de moyens. Le PAM et ses partenaires collaborent dans les domaines suivants: planification et développement des communautés, création de comités de gestion des avoires, amélioration des systèmes d'alerte rapide, filets de sécurité, services de santé de proximité et accession des femmes à des fonctions de direction. Au cours de l'IPSR 200583, le PAM aidera le Gouvernement à élaborer un plan aux fins de la prise en main de programmes tels que l'alimentation scolaire issue de la production locale.
47. Les activités peuvent être mises en œuvre à plus grande échelle ou réduites, selon les besoins: vers la fin de l'IPSR 200583, le PAM pourrait réduire les activités en rapport avec la période de soudure si, du fait du renforcement de la résilience, l'assistance alimentaire devient moins indispensable. Le PAM peut également procéder à des achats locaux à plus grande échelle.

## BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

48. Le ciblage permet de repérer les zones où l'insécurité alimentaire a dépassé 30 pour cent entre 2006 et 2011 et où le taux de malnutrition aiguë globale a été supérieur au seuil d'urgence de 15 pour cent à au moins deux reprises. Des indicateurs relatifs à l'achèvement des études, à la prévalence du nomadisme, au potentiel agricole et à la convergence des activités des partenaires ont été intégrés au processus de ciblage.
49. Les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires et l'assistance alimentaire ciblée liée à la supplémentation alimentaire généralisée seront mises en œuvre à Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder; la supplémentation alimentaire ciblée, qui vise à lutter contre la malnutrition aiguë modérée, sera poursuivie dans le cadre du système sanitaire public.
50. À la demande du Gouvernement, le nombre de bénéficiaires de l'alimentation scolaire doublera par rapport à 2012. Étant donné que, faute de moyens suffisants, il ne sera pas possible d'assurer une couverture complète dans toutes les zones visées par les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires, l'assistance alimentaire ciblée et la supplémentation alimentaire généralisée, l'alimentation scolaire sera mise en œuvre dans les communes de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder, où les indicateurs convergent. Le PAM prévoit d'atteindre 80 pour cent des enfants d'âge scolaire; dans les zones où vivent des populations nomades, la proportion de bénéficiaires sera plus élevée.
51. En cas de choc ou de crise de grande ampleur, les données issues des systèmes d'alerte rapide et des évaluations concernant la vulnérabilité, la nutrition et les cultures peuvent être prises en compte pour le ciblage et les estimations du nombre de bénéficiaires.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ</b>						
<b>Activité</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Total partiel</b>	<b>Imprévus</b>	<b>Total révisé*</b>
<b>Réduire l'incidence des chocs</b>						
Assistance alimentaire ciblée/vivres	808 000	818 000	844 000	1 250 000	445 000	<b>1 676 000</b>
Assistance alimentaire ciblée/espèces	808 000	818 000	844 000	1 250 000	445 000	<b>1 676 000</b>
Supplémentation alimentaire généralisée: enfants de 6 à 23 mois	126 000	128 000	132 000	385 000	69 000	<b>455 000</b>
Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes et mères allaitantes	145 000	146 000	151 000	442 000	80 000	<b>521 000</b>
<b>Améliorer l'accès aux avoires et aux vivres</b>						
Assistance alimentaire pour la création d'avoires/vivres	774 000	785 000	810 000	1 156 000	–	<b>1 156 000</b>
Assistance alimentaire pour la création d'avoires/espèces	774 000	785 000	810 000	1 156 000	–	<b>1 156 000</b>

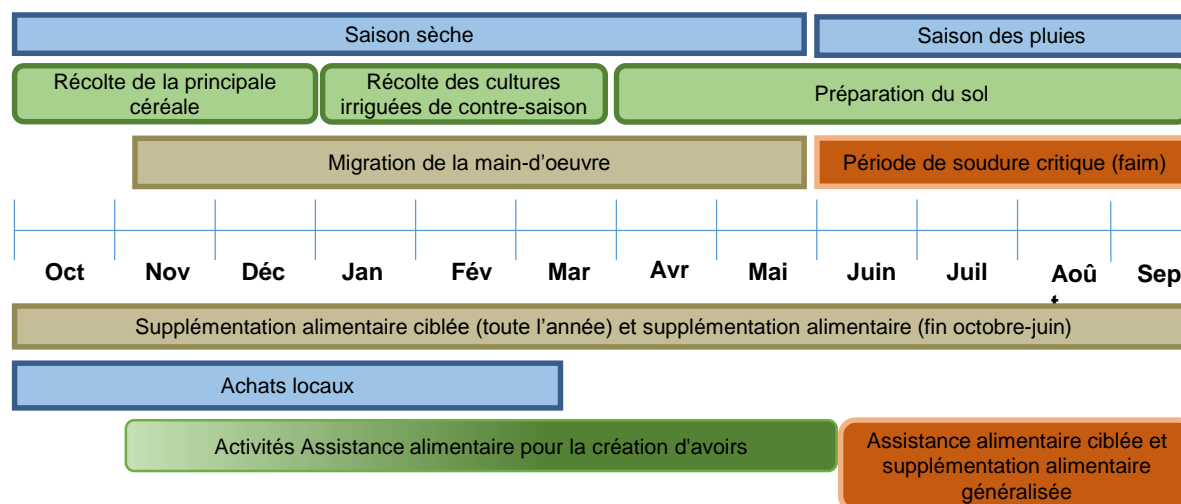
<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ</b>						
<b>Activité</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Total partiel</b>	<b>Imprévus</b>	<b>Total révisé*</b>
<b>Appuyer les filets de sécurité intégrés</b>						
Supplémentation alimentaire ciblée: enfants de 6 à 59 mois	650 000	672 000	709 000	1 994 000	–	<b>1 994 000</b>
Supplémentation alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	272 000	272 000	272 000	634 000	–	<b>634 000</b>
Supplémentation alimentaire ciblée: soignants	75 000	78 000	82 000	235 000	–	<b>235 000</b>
Alimentation scolaire: repas	389 000	408 000	429 000	498 000	–	<b>498 000</b>
Alimentation scolaire: rations à emporter	237 000	249 000	261 000	310 000	–	<b>310 000</b>
<b>Total révisé*</b>	<b>3 379 000</b>	<b>3 453 000</b>	<b>3 580 000</b>	<b>6 272 000</b>	<b>852 000</b>	<b>7 124 000</b>

\* Ajustement visant à limiter le double comptage, compte tenu des taux de recoupement de 100 pour cent entre les bénéficiaires de la supplémentation alimentaire généralisée et ceux de l'assistance alimentaire ciblée, de 9 pour cent entre les bénéficiaires de la supplémentation alimentaire et ceux de la supplémentation alimentaire ciblée, et de 80 pour cent pour les interventions relatives à la sécurité alimentaire.

52. S'agissant des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs, de l'assistance alimentaire ciblée et de la supplémentation alimentaire généralisée, le ciblage des ménages sera effectué conjointement par les partenaires, les comités villageois et le PAM; les critères applicables aux ménages très pauvres seront définis à l'échelon des communautés, en appliquant l'approche de l'économie des ménages.
53. Les estimations du nombre de bénéficiaires des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs et de l'assistance alimentaire ciblée sont fondées sur des analyses de l'insécurité alimentaire observée depuis 2006. Il est prévu que le nombre de bénéficiaires augmente de 15 pour cent pendant la période de soudure; les ménages très pauvres recevant l'assistance alimentaire ciblée assurée pendant la période de soudure, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficieront d'une supplémentation alimentaire généralisée complémentaire. En cas de crise, une intervention plus importante faisant appel à l'assistance alimentaire ciblée et à la supplémentation alimentaire généralisée sera mise en œuvre.
54. Dans le cadre de la supplémentation alimentaire ciblée, les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition seront orientés vers un traitement. Compte tenu des augmentations annuelles des effectifs observées dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM, un accroissement de 5 pour cent par an du nombre de bénéficiaires de l'alimentation scolaire est prévu.
55. Les activités seront programmées selon le calendrier saisonnier des années épargnées par les crises (voir la figure 1). À mesure que la période de soudure approche, l'accès aux vivres devient plus difficile, le recours à des stratégies de survie préjudiciables s'intensifie et la malnutrition aiguë atteint des niveaux record: il faut donc multiplier les interventions avant la période de soudure. La programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence permettra au PAM d'améliorer le calendrier de ses interventions.

56. Le choix entre les distributions de produits alimentaires et les transferts monétaires tient compte de l'évolution des prix et des disponibilités vivrières. Pendant les mois suivant la récolte, la proportion de transferts monétaires sera plus élevée que celle de produits alimentaires; l'écart se réduira à mesure que la période de soudure approche. Le PAM surveillera les marchés et adaptera les modalités appliquées en conséquence.

**Figure 1: Calendrier saisonnier d'une "année normale" présentant les événements importants et les activités du PAM**



## ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS/MONTANT DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

**TABLEAU 2: RATION PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)**

	Éducation		Nutrition				Sécurité alimentaire	
	Populations sédentaires	Nomades	Supplémentation alimentaire: enfants de 6 à 59 mois	Supplémentation alimentaire généralisée: enfants de 6 à 23 mois	Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes et mères allaitantes	Soignants	Assistance alimentaire pour la création d'avois	Assistance alimentaire ciblée
Céréales	175	295	–	–	–	350	500	500
Légumes secs	40	70	–	–	–	60	100	100
Huile végétale	25	40	–	–	25	20	20	20
Supercereal (avec sucre)	80	80	–	–	250	100	–	–
Supercereal Plus	–	–	–	200	–	–	–	–
Sel	4	7	–	–	–	–	–	–
Plumpy'Sup	–	–	92	–	–	–	–	–
<b>Total (g/personne/jour)</b>	<b>324</b>	<b>492</b>	<b>92</b>	<b>200</b>	<b>275</b>	<b>530</b>	<b>620</b>	<b>620</b>
Total kcal/jour	1 247	1 882	500	787	1 175	1 627	2 187	2 187
% kcal d'origine protéique	12,7	12,5	10,2	16,6	13,2	13,2	13,7	13,7

TABLEAU 2: RATION PAR ACTIVITÉ (en grammes/personne/jour)								
	Éducation		Nutrition				Sécurité alimentaire	
	Populations sédentaires	Nomades	Supplémentation alimentaire: enfants de 6 à 59 mois	Supplémentation alimentaire généralisée: enfants de 6 à 23 mois	Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes et mères allaitantes	Soignants	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs	Assistance alimentaire ciblée
% kcal d'origine lipidique	26,9	26,9	54,9	23,2	34,9	18,2	14,9	14,9
Transfert d'espèces (en dollars/personne/jour)	–	–	–	–	–	–	0,40	0,33
Jours d'alimentation/de transfert monétaire/mois	20	30	30	30	30	21	25	30
Nombre de mois prévu par an	8	8	2–3	4	Supplémentation alimentaire ciblée: 6 Supplémentation alimentaire généralisée: 4	1	4 ou 7	4

57. Le montant du transfert monétaire associé à l'assistance alimentaire ciblée et aux activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs correspond à la valeur de l'assortiment alimentaire; il est fixé en consultation avec le Gouvernement et avec le Cash Learning Partnership, en fonction des prévisions relatives aux prix des denrées et du salaire journalier moyen de la main-d'œuvre. Les éventuelles carences en micronutriments sont traitées moyennant des interventions nutritionnelles et une campagne d'information sur la diversification de l'alimentation.
58. Pour traiter les carences en micronutriments, les rations comprennent de l'huile enrichie en vitamine A, du sel iodé, des aliments composés enrichis et des suppléments nutritionnels.
59. Les écolières des dernières années du cycle primaire reçoivent à deux reprises pendant l'année scolaire une ration à emporter de 50 kilogrammes de céréales; le PAM couvre les besoins quotidiens des enfants nomades vivant en pensionnat ou dans des familles d'accueil. Le petit déjeuner des élèves est composé de Supercereal accompagné de sucre et d'huile et leur déjeuner comprend des céréales, des légumes secs, de l'huile et du sel; un dîner est également servi aux enfants nomades.

**TABLEAU 3: PRODUITS ALIMENTAIRES ET TRANSFERTS MONÉTAIRES NÉCESSAIRES, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)**

	Assistance alimentaire ciblée	Assistance alimentaire ciblée: imprévus	Supplémentation alimentaire généralisée	Supplémentation alimentaire généralisée: imprévus	Assistance alimentaire pour la création d'avoires	Supplémentation alimentaire	Supplémentation alimentaire ciblée	Total
Céréales	148 209	26 713	–	–	145 037	44 823	1 728	<b>366 510</b>
Légumes secs	29 642	5 342	–	–	29 008	10 397	296	<b>74 685</b>
Huile végétale	5 928	1 068	1 326	239	5 801	6 274	3 767	<b>24 403</b>
Supercereal (avec sucre)	–	–	13 256	2 389	–	17 202	37 177	<b>70 024</b>
Supercereal Plus	–	–	9 248	1 667	–	–	–	<b>10 915</b>
Sel	–	–	–	–	–	1 040	–	<b>1 040</b>
Plumpy'Sup	–	–	–	–	–	–	16 809	<b>16 809</b>
<b>Total (en tonnes)</b>	<b>183 779</b>	<b>33 123</b>	<b>23 830</b>	<b>4 295</b>	<b>179 846</b>	<b>79 736</b>	<b>59 777</b>	<b>564 386</b>
<b>Transferts monétaires (en dollars)</b>	<b>98 805 860</b>	<b>17 808 420</b>	–	–	<b>116 029 841</b>	–	–	<b>232 644 121</b>

## MODALITÉS D'EXÉCUTION

60. L'assistance alimentaire ciblée et les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires sont coordonnées par le DNPCCA et conformes aux plans nationaux et communautaires. Des organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités locales se chargeront du ciblage et de l'enregistrement des bénéficiaires, des campagnes d'information et de l'organisation aux points de distribution pour les activités relatives à la sécurité alimentaire. Le PAM transférera des fonds aux institutions de microfinance et aux ONG aux fins de l'exécution. Les distributions auront lieu deux fois par mois pour les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires et une fois par mois pour l'assistance alimentaire ciblée. Les bénéficiaires seront mis au courant des activités par des messages radio-diffusés dans la langue locale.
61. Pour que l'ensemble des bénéficiaires soient atteints, les vivres seront distribués au niveau des communautés. Les bénéficiaires seront enregistrés par les ONG partenaires et recevront des cartes grâce auxquelles ils obtiendront leurs rations. En collaboration avec l'UNICEF, une formation à la préparation des produits nutritionnels sera dispensée aux soignants. Les partenaires s'occuperont du dépistage et de l'aiguillage des bénéficiaires avec les structures sanitaires du Gouvernement et les agents communautaires.



62. S'agissant de la supplémentation alimentaire ciblée, le PAM collaborera avec l'UNICEF et le Gouvernement. Les modalités d'exécution, les critères d'admission et de sortie et la durée du traitement pour les enfants et les femmes seront conformes au protocole national en matière de nutrition. Les rations à emporter seront fournies pour des périodes de deux semaines, afin de faciliter le suivi. Le PAM, ses partenaires et les agents sanitaires du Gouvernement s'attacheront à distribuer des rations pour un mois aux ménages isolés. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'éducation pour ce qui est de l'alimentation scolaire.
63. Dans la mesure du possible, afin d'éviter le double emploi et de réduire les coûts au minimum, le PAM désignera un partenaire unique comme prestataire de services dans une communauté donnée. Les partenariats avec des ONG seront régis par des accords de partenariat sur le terrain; le contrat type du PAM concernant les services financiers sera utilisé pour les institutions de microfinance. Les partenaires coopérants transmettront régulièrement des rapports sur le suivi et la distribution.

## Participation

64. La méthode de planification participative et la programmation saisonnière des moyens d'existence garantissent que les opérations seront dirigées par les communautés; la présence de comités sur chaque site favorise la transparence et la participation. Les comités de gestion des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs suivent l'exécution, supervisent la participation et la rémunération, et veillent à ce que les avoirs soient préservés. Des campagnes d'information menées dans les villages encouragent les femmes à participer sur un pied d'égalité aux comités de gestion. Le PAM met en place un mécanisme de traitement des plaintes destiné aux bénéficiaires qui souhaitent signaler des irrégularités.

## Achats

65. Afin de réduire le temps de transport, le PAM achètera les produits alimentaires sur le marché régional, en particulier les céréales et les légumes secs; ses mécanismes de préfinancement et d'achat anticipé lui permettront d'obtenir des vivres à un prix avantageux et de réduire les délais de livraison. Le PAM prévoit d'acheter 15 pour cent des denrées sur place, 20 pour cent au Bénin, au Nigéria et au Togo, et 65 pour cent sur le marché international; il achètera jusqu'à 3 000 tonnes de vivres par an au Niger. Les produits nutritionnels seront importés. Le PAM et un fabricant local envisagent de produire du Plumpy'Sup.

## Logistique

66. Les produits alimentaires venant de l'étranger arriveront à Lomé au Togo, à Cotonou au Bénin et à Tema au Ghana, en vue d'être livrés au Niger. Le PAM possède au Niger sept entrepôts ayant une capacité de stockage de 40 000 tonnes; dix entrepôts mobiles peuvent également être installés. Les produits alimentaires seront livrés aux partenaires et acheminés jusqu'aux points de distribution au moyen de camions à usage commercial; la petite flotte de camions du PAM sera utilisée lorsque l'accès routier est difficile. Le transport transfrontalier est compliqué et coûteux.
67. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, gérés par le PAM, ont prévu un plan d'urgence pour le transport de cargaisons légères.

## SUIVI DE LA PERFORMANCE

68. Le PAM procédera toute l'année à un suivi sur place afin de s'assurer que les distributions sont effectuées comme prévu et de vérifier l'exactitude des rapports établis par ses partenaires. Il sera rendu compte des livraisons chaque jour et les chiffres relatifs aux distributions seront communiqués tous les mois. Les systèmes de collecte des données seront mis à jour afin de mieux rendre compte des indicateurs relatifs aux engagements renforcés en faveur des femmes.
69. Trois analyses post-distribution seront réalisées chaque année. Les évaluations seront effectuées en se fondant sur des analyses des cohortes; un groupe témoin composé de personnes non bénéficiaires pourrait être également pris en considération. Les résultats de l'approche intégrée seront tout particulièrement suivis; il faudra à cet effet travailler avec les partenaires à la définition d'indicateurs. Le PAM coordonnera les évaluations avec l'Institut national de statistique.

## GESTION DES RISQUES

### Risques liés aux programmes

70. Le suivi et l'évaluation garantiront l'efficacité du ciblage et de l'assistance. En collaboration avec ses partenaires, le PAM veillera à ce que les activités à forte intensité de main-d'œuvre servent à créer des avoirs de qualité. Les capacités du personnel du PAM et de ses partenaires seront renforcées; le PAM fournira du matériel et des fonds pour appuyer les services techniques. Les campagnes d'information encourageront les chefs des communautés, les femmes et les jeunes à participer aux comités, et réduiront le risque de marginalisation de certains groupes. Le PAM s'attachera à: i) réduire au minimum les risques liés aux transferts monétaires en convenant avec les parties prenantes de mesures de sécurité; ii) continuer de renforcer les capacités des partenaires; et iii) veiller à la transparence pendant les transferts, moyennant par exemple la mise en place de comités de contrôle sur chaque site. Un plafond journalier sera fixé pour les transferts monétaires.

### Risques contextuels

71. La situation en matière de sécurité est précaire. Si elle se dégrade, des mesures plus strictes dans ce domaine pourraient s'avérer nécessaires et l'accès des organisations humanitaires pourrait être entravé. Lorsque les vivres sont rares, il existe un risque lié aux fluctuations de la disponibilité et des prix des denrées; le PAM prendra des mesures préventives afin d'atténuer tout effet préjudiciable.

### Risques institutionnels

72. Lors de la crise de 2012, le PAM a montré qu'il peut mettre en œuvre des interventions de grande ampleur dans des situations complexes. Depuis lors, il a régulièrement informé les donateurs au sujet de l'appui à apporter aux communautés exposées à une vulnérabilité chronique, et il s'emploiera à rallier un soutien durable.

## Gestion des risques de sécurité

73. Le PAM respecte les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité des télécommunications des Nations Unies. Les plans de sécurité sont mis à jour régulièrement, et les capacités du personnel ont été renforcées dans les régions occidentale, centrale et orientale. La formation du personnel de terrain du PAM aux questions de sécurité sera poursuivie. Le PAM collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies par le biais du Département de la sûreté et de la sécurité et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies.
74. L'Unité des technologies de l'information et des communications travaille avec la cellule de télécommunications du Programme des Nations Unies pour le développement à l'entretien du réseau de communication. Les salles radio du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies sont équipées de téléphones portables; l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications du PAM prête son concours pour améliorer le réseau radio des Nations Unies à Niamey.
75. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies effectuent des vols réguliers en collaboration avec l'équipe du PAM chargée de la sécurité, et assurent les évacuations pour des raisons médicales et de sécurité; ils se tiennent prêts à apporter un soutien d'urgence aux organisations humanitaires.

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	366 510	149 554 607	
Légumes secs	74 685	48 462 645	
Huile et matières grasses	24 403	22 402 383	
Aliments composés et mélanges	97 748	104 818 112	
Autres	1 040	158 032	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>564 386</b>	<b>325 395 779</b>	
Transport extérieur		51 216 821	
Transport terrestre, entreposage et manutention		141 486 002	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		66 768 252	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>584 866 854</b>	<b>584 866 854</b>
Espèces et bons		232 644 121	
Coûts connexes		49 864 683	
<b>Espèces et bons, et coûts connexes</b>		<b>282 508 804</b>	<b>282 508 804</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>3 198 452</b>	<b>3 198 452</b>
Coûts opérationnels directs			870 574 110
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			80 418 421
<b>Total, coûts directs du projet</b>			<b>950 992 531</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			66 569 477
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>1 017 562 008</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	27 962 417
Agents des services généraux	14 633 222
Prime de danger et indemnités locales	70 000
<b>Total partiel</b>	<b>42 665 639</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
<b>Dépenses d'équipement</b>	3 450 000
<b>Sécurité</b>	4 196 550
<b>Voyages et transports</b>	16 933 400
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	5 773 331
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>80 418 421</b>

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays du PAM, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et frais connexes et Voyages et transports.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d’existence dans les situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 1.1</b> Stabilisation de la dénutrition chez les enfants de moins de 2 ans ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de la population admissible qui participe aux programmes, en pourcentage des effectifs prévus Cible: 100%</li> </ul>	Les activités relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont coordonnées de manière à optimiser leur impact Les capacités et les ressources des partenaires sont suffisantes pour mettre en œuvre les activités complémentaires comme prévu Aucune épidémie grave ne se produit
<b>Produit 1.1.1</b> Produits nutritionnels de qualité distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux enfants de moins de 2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage des distributions prévues, par type Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre d'enfants de moins de 2 ans recevant des produits alimentaires, par sexe, en pourcentage du nombre prévu Cible 100%</li> <li>➤ Nombre de dispensaires recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> </ul>	Le financement nécessaire pour garantir l'arrivée en temps voulu des produits nutritionnels achetés à l'étranger est disponible Les capacités et les ressources des partenaires pour les questions de nutrition sont suffisantes L'insécurité ne perturbe pas l'assistance
<b>Effet direct 1.2</b> Amélioration pendant toute la durée de l'assistance de la consommation alimentaire des ménages ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire Cible: &gt;28 pour 67% des populations ciblées</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie Cible: &lt;5</li> <li>➤ Score de diversité alimentaire: Cible: &gt;4 pour 63% des populations ciblées</li> </ul>	Les parties prenantes restent pleinement déterminées à lutter contre l'insécurité alimentaire Les moyens disponibles et les conditions de sécurité permettent de recueillir les données du suivi post-distribution régulièrement et en temps voulu, comme prévu
<b>Produit 1.2.1</b> Produits alimentaires de qualité et espèces distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage des distributions prévues Cible: 100%</li> <li>➤ Montant des espèces transférées aux bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, par sexe et par activité, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> </ul>	Le financement nécessaire pour éviter toute rupture d'approvisionnement est disponible Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces L'insécurité ne perturbe pas l'assistance

<sup>1</sup> Le cadre logique sera parachevé une fois que le Conseil aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014-2017.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Objectif stratégique 3 - Réduire les risques et permettre aux personnes, aux communautés et aux pays de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels</b>		
<b>Effet direct 3.1</b> Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc résultant de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance pour les communautés et les ménages ciblés exposés à l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire Cible: &gt;28 pour 67% des populations ciblées</li> <li>➤ Diversité du régime alimentaire quotidien moyen Cible: &gt;4 pour 63% des populations ciblées</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie Cible: &lt;5</li> <li>➤ Pourcentage des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation (référence: 67,4%) Cible: &lt;67%</li> <li>➤ Durée des réserves alimentaires (référence: 3 mois) Cible: 7 mois</li> <li>➤ Score des communautés en termes d'avoirs Cible: 80%</li> </ul>	Les parties prenantes restent déterminées à lutter contre l'insécurité alimentaire Le financement nécessaire pour éviter toute rupture d'approvisionnement est disponible Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces
<b>Produit 3.1.1</b> Produits alimentaires de qualité et espèces distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux ménages ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage des distributions prévues Cible: 100%</li> <li>➤ Montant des espèces transférées aux bénéficiaires, en pourcentage des montants prévus Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, par sexe et par modalité, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de femmes participant aux activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> </ul>	L'insécurité ne perturbe pas l'assistance Les moyens disponibles et les conditions de sécurité permettent de recueillir les données du suivi post-distribution régulièrement et en temps voulu, comme prévu
<b>Produit 3.1.2</b> Avoirs réduisant les risques de catastrophe et de choc développés, construits ou remis en état	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'avoirs réduisant les risques et atténuant les effets des catastrophes construits ou remis en état, par catégorie, type et unité de mesure Cible: à déterminer chaque année</li> </ul>	Les capacités et les ressources des partenaires sont suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu Avec un appui, les communautés sont capables d'entretenir, de préserver et d'améliorer les avoirs créés

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Effet direct 3.2</b> Amélioration des débouchés pour les produits agricoles et les denrées de base aux niveaux régional et local	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Produits alimentaires achetés à des fournisseurs locaux et régionaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</li> </ul> Cible: à déterminer <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits producteurs, en pourcentage des achats locaux et régionaux</li> </ul> Cible: à déterminer	Le bon fonctionnement des marchés et les fluctuations saisonnières des prix permettent d'effectuer des achats locaux à des conditions avantageuses Les associations de producteurs disposent de mécanismes juridiques et financiers adéquats pour encaisser les paiements Le mécanisme de financement du PAM permet de payer les associations de producteurs en temps voulu
<b>Produit 3.2.1</b> Achat accru de produits alimentaires par le PAM sur les marchés régionaux et locaux et auprès des petits producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité de produits alimentaires achetés sur place sur les marchés locaux et régionaux</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires achetés sur place par le biais de systèmes de regroupement de la production favorables aux petits producteurs</li> </ul>	
<b>Effet direct 3.3</b> Renforcement de la capacité de réduction des risques des personnes, des communautés et des pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de capacité nationale</li> </ul>	Les parties prenantes restent déterminées à lutter contre l'insécurité alimentaire La participation du Gouvernement et des communautés à la formation est satisfaisante
<b>Produit 3.3.1</b> Appui apporté aux mesures prises par le Gouvernement et les communautés en faveur de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage de communautés disposant de plans communautaires prévoyant des activités de prévention et de préparation</li> <li>➤ Nombre de dispositions relatives à l'assistance technique, en pourcentage du nombre prévu</li> </ul> Cible: 100%	Le PAM dispose de ressources et de moyens suffisants pour apporter un appui de qualité
<b>Objectif stratégique 4– Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim</b>		
<b>Effet direct 4.1</b> Réduction de la dénutrition chez les enfants de moins de 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (référence 14,8%)</li> </ul> Cible: <12% <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Malnutrition aiguë modérée: taux de récupération, de non-observance du traitement, de mortalité et de non-réaction au traitement</li> </ul> Cibles: taux de récupération > 75% (référence: 87,1%); taux de non-observance <15% (référence: 4,9%); taux de mortalité <3% (référence: 0,1%); taux de non-réaction <10% (référence: 1,3%)	Les partenaires disposent de ressources et de moyens suffisants pour mettre en œuvre les activités parallèles comme prévu Des centres de santé adéquats sont disponibles pour le traitement des enfants souffrant de malnutrition Le fonctionnement des mécanismes de coordination du Gouvernement en matière de nutrition est efficace Aucune épidémie grave ne se produit

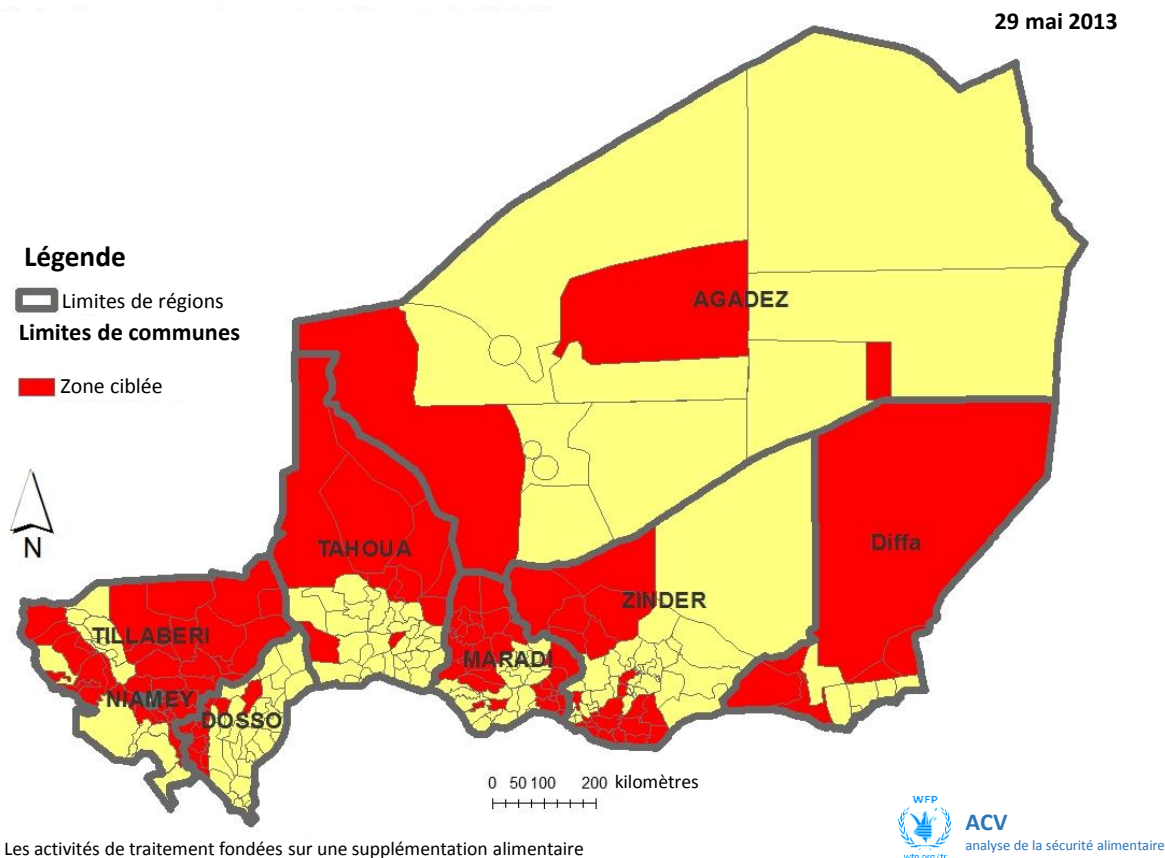


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE <sup>1</sup>		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p><b>Produit 4.1.1</b> Produits nutritionnels spéciaux de qualité distribués en quantité suffisante aux bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage du chiffre prévu, ventilée par type Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant des produits alimentaires, par sexe, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de dispensaires bénéficiant d'une assistance, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> </ul>	<p>Le financement nécessaire pour garantir l'arrivée en temps voulu des produits nutritionnels achetés à l'étranger est disponible</p> <p>Les partenaires dans le domaine de la nutrition disposent de ressources et de moyens suffisants</p> <p>L'insécurité ne perturbe pas l'assistance</p>
<p><b>Effet direct 4.2</b> Amélioration de l'accès équitable à l'éducation et de son utilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de rétention des filles et des garçons dans les écoles bénéficiant d'une assistance, en pourcentage du nombre total de jours d'école</li> <li>➤ Ratio filles-garçons (référence: 0,85) Cible: 1</li> <li>➤ Taux de réussite par sexe (référence – garçons: 59,18%; filles: 50,45%)</li> <li>➤ Taux d'abandon par sexe (référence – garçons: 2,11%; filles: 1,86%)</li> </ul>	<p>Les partenaires disposent de ressources et de moyens suffisants pour mettre en œuvre les activités parallèles de soutien en matière d'éducation</p> <p>Le Gouvernement et les partenaires maintiennent leur engagement en faveur de la scolarisation de tous les enfants et de l'amélioration de la qualité de l'éducation</p>
<p><b>Produit 4.2.1</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux filles et aux garçons dans les écoles bénéficiant d'une assistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant une assistance, par sexe, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre de filles recevant des rations à emporter par an, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> <li>➤ Nombre d'écoles bénéficiant d'une assistance, en pourcentage du nombre prévu Cible: 100%</li> </ul>	<p>Le financement nécessaire pour assurer la distribution des produits alimentaires en temps voulu est disponible</p> <p>Les partenaires coopérants et les homologues disposent de ressources humaines et de moyens techniques suffisants pour préparer les repas cuisinés, les distribuer et assurer le suivi des indicateurs d'effet direct et de produit</p>

## ANNEXE III

## Zones prioritaires ciblées au titre de l'IPSR (2014-2016)

29 mai 2013



\* Les activités de traitement fondées sur une supplémentation alimentaire ciblée seront poursuivies au Niger

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## ANNEXE IV

### NATURE ET EFFICACITÉ DE L'ASSISTANCE APPORTÉE À CE JOUR EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE<sup>1</sup>

1. Il est ressorti du suivi qualitatif et quantitatif effectué systématiquement lors de l'intervention menée pendant la crise de 2011/12 que les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs entreprises de façon préventive, avant la période de soudure, ont été essentielles pour répondre aux besoins alimentaires et permettre aux ménages de faire face à la situation: elles ont eu pour effet de réduire la migration des travailleurs et leur dépendance à l'égard de stratégies de survie préjudiciables, et de renforcer les avoirs communautaires grâce à la bonification des terres et à la collecte de l'eau. D'après une étude de l'impact menée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, les ménages bénéficiant d'une assistance par le biais de ces activités, en particulier les bénéficiaires de transferts monétaires, ont eu accès à des quantités suffisantes de nourriture et les marchés ont été stimulés.
2. Au pire moment de la période de soudure, de juin à septembre, le PAM est passé à un programme de filets de sécurité fondé sur des produits alimentaires ou des transferts monétaires, qui a préservé les acquis des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs et maintenu un niveau plus élevé de consommation alimentaire. Il ressort d'échanges de vues avec les communautés et les comités locaux que l'intervention a favorisé l'augmentation de la production agricole, car les travailleurs sont restés sur place pour cultiver les champs. Par ailleurs, les ménages bénéficiant d'une assistance n'ont pas été contraints de vendre une partie de leur récolte immédiatement.
3. Les mesures relatives à la sécurité alimentaire prises en 2011/12 étaient liées aux initiatives en faveur de la prévention et du traitement de la malnutrition. Ces mesures harmonisées ont eu des effets concrets: entre juin et août 2012, la malnutrition aiguë globale chez les enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficiant d'une supplémentation alimentaire généralisée a rapidement chuté, passant de 21 pour cent à 14 pour cent; un taux de 16 pour cent, en légère augmentation, a été observé en octobre, lorsque le taux de morbidité a augmenté après les pluies. Parmi les enfants non bénéficiaires, le taux de malnutrition aiguë globale est resté élevé en octobre, atteignant 24 pour cent. Les répercussions sur la mortalité infantile ont été assez graves: à la fin de l'activité, le taux observé était de 0,34 parmi les bénéficiaires contre 1,08 chez les non-bénéficiaires. Les résultats des analyses des cohortes sont confortés par les conclusions de l'EPICentre et de l'étude longitudinale menée par le PAM, qui ont constaté que, par rapport à la distribution d'espèces uniquement, la réduction des taux de malnutrition aiguë globale et de mortalité est nettement plus importante lorsque les transferts monétaires aux ménages sont accompagnés de suppléments alimentaires spécifiquement destinés aux enfants.
4. Le PAM a également poursuivi son programme Vivres pour l'éducation avant la période de soudure, ce qui a contribué à réduire au minimum les taux d'abandon dans les écoles bénéficiant d'une assistance, à accroître la scolarisation dans le primaire et à favoriser l'accès des filles à l'éducation. Entre 2007 et 2012, le ratio filles-garçons dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM est passé de 0,75 à 0,85.

<sup>1</sup> La présente annexe complète les informations fournies au paragraphe 31.

5. Les distributions d'espèces ont donné de bons résultats au Niger. Le suivi des marchés semble indiquer que, dans les zones où des espèces sont distribuées, les marchés sont intégrés et concurrentiels, ne manquent pas de produits alimentaires et sont en mesure de faire face à un accroissement de la demande. Depuis 2010, les modalités de transfert sont choisies en se fondant sur des évaluations des capacités du secteur. Les transferts monétaires semblent avoir le meilleur rapport coût-efficacité: pendant la crise de 2011/12, lorsque les prix des denrées ont flambé, la valeur alpha pour les céréales est restée inférieure à 1, selon une analyse à l'échelle nationale. Il ressort du suivi que les transferts monétaires sont principalement utilisés pour acheter des produits alimentaires essentiels et pour constituer des réserves vivrières à l'échelon des ménages: ils ont un effet bénéfique sur les indicateurs relatifs à la consommation alimentaire, aux stratégies de survie et à la diversité du régime alimentaire, et favorisent la participation des femmes à la prise de décisions quant à leur utilisation.
6. L'examen de l'intervention entreprise pendant la crise a permis de repérer les domaines dans lesquels l'action du PAM et de ses partenaires pourrait être renforcée, s'agissant notamment: i) de développer les dispositifs de proximité pour le dépistage des problèmes nutritionnels et l'orientation des malades; ii) d'améliorer les activités Assistance alimentaire pour la création d'avoirs grâce à un soutien technique et des intrants agricoles; et iii) d'adopter des plans communautaires et de mettre en œuvre la programmation saisonnière des moyens d'existence. Depuis 2012, le PAM s'emploie avec ses partenaires et homologues à intégrer les enseignements tirés et à maximiser l'impact des opérations, notamment de l'IPSR 200583.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

3N	Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
CC/SAP/PC	Cellule de coordination du système d’alerte précoce et de prévention des crises
DNPGCCA	Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et des crises alimentaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation de la femme
REACH	Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’enfance